

# RETRAIT DE VOTRE DIPLÔME

Madame, Monsieur,

Votre diplôme est disponible au sein de l'IUT de Quimper et il vous appartient de le retirer. Vous avez **4 solutions** :

1. Se rendre au service de la Scolarité (au rez-de-chaussée du bâtiment A) muni d'une pièce d'identité. Les horaires d'**ouverture** sont les suivants : de **08h30 à 12h00** et de **13h30 à 16h30** (15h00 le vendredi).
2. Donner procuration (lettre manuscrite datée et signée, autorisant la personne à retirer votre diplôme) à un tiers qui se présentera au service de la Scolarité, muni d'une pièce d'identité et d'une photocopie de la vôtre.
3. Acheter en [ligne](#), sur le site de la Poste, une vignette de 6.50€ (poids de 50GR) recommandée avec accusé de réception (**Expéditeur : Nom : IUT - Scolarité Prénom : « Formation - Année d'obtention »**), l'enregistrer dans un fichier et la renvoyer par mail avec copie de votre pièce d'identité à : [scolarite.iutquimper@univ-brest.fr](mailto:scolarite.iutquimper@univ-brest.fr)
4. Nous adresser votre demande par courrier, avec lettre manuscrite datée et signée, copie de votre pièce d'identité et vignette ou timbres d'une valeur de 6.50€ pour un poids de 50GR à l'adresse postale suivante :

IUT de Quimper - Scolarité « Formation – Année d'obtention »  
2, rue de l'Université  
29334 Quimper Cedex

Concerne également les envois à **l'international**.

Bien cordialement,

Le service de la scolarité.

